



## (12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication :  
**MA 36843 B1**

(51) Cl. internationale :  
**F03G 3/00**

(43) Date de publication :  
**30.06.2016**

---

(21) N° Dépôt :  
**36843**

(22) Date de Dépôt :  
**21.03.2014**

(71) Demandeur(s) :  
**AADNAN AMINE, LOT AL HADIKA RUE 2 VILLA N 120 SM CASABLANCA (MA)**

(72) Inventeur(s) :  
**AADNAN AMINE**

---

(54) Titre : **SYSTEME DE TRANSFORMATION DE LA PESANTEUR EN ENERGIE**

(57) Abrégé : La présente invention concerne un système permettant la production de l'énergie sous toutes ses formes à partir de la pesanteur ( $g = 9.81$  m/s). ledit système est constitué de deux roues liées au bâti par des paliers (voir planche 1). Une chaîne de transmission assure la liaison des deux roues et sur laquelle est fixé des poids baladeurs. L'énergie produite est exploitée dans l'automobile, la marine, les centrales électriques ou toute autre utilisation d'énergie.

**SYSTEME DE TRANSFORMATION DE LA PESANTEUR EN ENERGIE****Résumé :**

La présente invention concerne un système permettant la production de l'énergie sous tous ses formes à partir de la pesanteur ( $mg \approx 9.81 \text{ m/s}$ ). ledit système est constitué de deux roues liées au bâti par des paliers (voir planche1). Une chaîne de transmission assure la liaison des deux roues et sur la quelle est fixé des poids baladeurs. L'énergie produite est exploitée dans l'automobile, la marine, les centrales électriques où toute autre utilisation d'énergie.

30 OCT 2015

**Description :**

Sur un bâti de hauteur (H) on fixe une roue libre de diamètre ( $\emptyset$ ) en haut du bâti et une deuxième roue du même diamètre en bas du bâti.

Ses deux roues sont liées au bâti par des paliers capable de supporter des masses importantes en gardant la possibilité de rotation des deux roues.

La distance entre les deux paliers doit être au minimum égale ou supérieure  $6 \left( \frac{\emptyset \cdot \pi}{4} \right)$  ou  $12 \left( \frac{\emptyset \cdot \pi}{8} \right)$ .

Les deux roues sont liées entre elle par une chaîne de transmission sur la quelle on fixe des poids baladeurs le long de la chaîne. Sur des pas de  $\left( \frac{\emptyset \cdot \pi}{4} \right) \cdot \left( \frac{\emptyset \cdot \pi}{8} \right)$ .

Les poids baladeurs sont remplis du liquide ou du solide, leur masse sera exploité comme énergie en se déplaçant vers l'extérieur de la chaîne en descente et vers l'intérieur de la chaîne en montée.

La distance du centre de gravité des poids de la droite est supérieure à la distance des poids de gauche par rapport à l'axe principale.

Donc le poids baladeur pourra être de l'eau ou du liquide à masse volumique importante tel que le mercure qui va se déplacer dans son réservoir à moitié vide librement.

Où bien comme il pourra être un solide tel que un cube de métal équipé de roulette sur raille pour pouvoir se déplacer librement comme les fluides.

Le système dispose également d'un tambour de freinage pour l'arrêt du système sur un des deux axes. Où bien un pivotement total du système pour que le centre de gravité passe entre les deux paliers.

Un multiplicateur où réducteur de vitesse est installé sur un des axes pour l'exploitation de l'énergie.

Ce système est prévu pour produire essentiellement de l'énergie électrique.

Des grandes et géante installation pourront être réaliser sur des bâtis géant allant jusque 100 mètre entre axe et produire l'équivalent des centrale nucléaire en énergie.

Ce système pourra être exploiter dans la marine ; l'automobile ; l'agriculture ; l'industrie ; et dans tous les domaines qui consomment de l'énergie voir ci-joint le schéma du principe et formule de la puissance.

Calcul de la puissance du système de transformation de la pesanteur en énergie.

$$P = C.N = \left[ \frac{(H.M)}{P} \cdot (D-d) \right] \cdot \left[ \frac{(mg.60)}{\emptyset \cdot \pi} \right]$$

P = Puissance en W

C = Couple en mètre newton

N = Nombre de tours/ mn

H = Hauteur entre axes de roues en M

M = Masse baladeuse en newton .

P = Le pas  $\frac{\emptyset \cdot \pi}{4}$  où  $\frac{\emptyset \cdot \pi}{8}$  en M.

D = Distance entre l'axe principale et le centre de gravité des masses de droite en Mètre.

d = Distance entre l'axe principale et le centre de gravité des masses de gauche en Mètre.

Mg = 9.81 mètre/seconde

$\emptyset$  = Diamètre de la roue en M .

$\Pi = 3,14$

Suivant la formule ci-jointe pour obtenir la puissance voulue, il suffit d'agir sur les éléments tel que.

H  $\rightarrow +\infty$  pour augmenter la puissance

M  $\rightarrow +\infty$  pour augmenter la puissance

(D-d)  $\rightarrow +\infty$  pour augmenter la puissance

P  $\rightarrow -\infty$  pour augmenter la puissance.

Pour le système géant, il est préférable de creuser des puits au sol et couler le bâti en béton et installer seulement la roue supérieure en dessus du niveau du sol.

**REVENDICATIONS :**

1- Système de transmission de la pesanteur en énergie caractérisé en ce qu'il comprend (voir planche 1) :

- ✓ Deux roues,
- ✓ Bâti,
- ✓ Une chaîne de transmission,
- ✓ Tambour de freinage,
- ✓ Réducteur de vitesse

Permettant la production de l'énergie à partir de la pesanteur, cette énergie est utilisable dans l'automobile, la marine, les centrales nucléaires ou toute autre utilisation d'énergie.

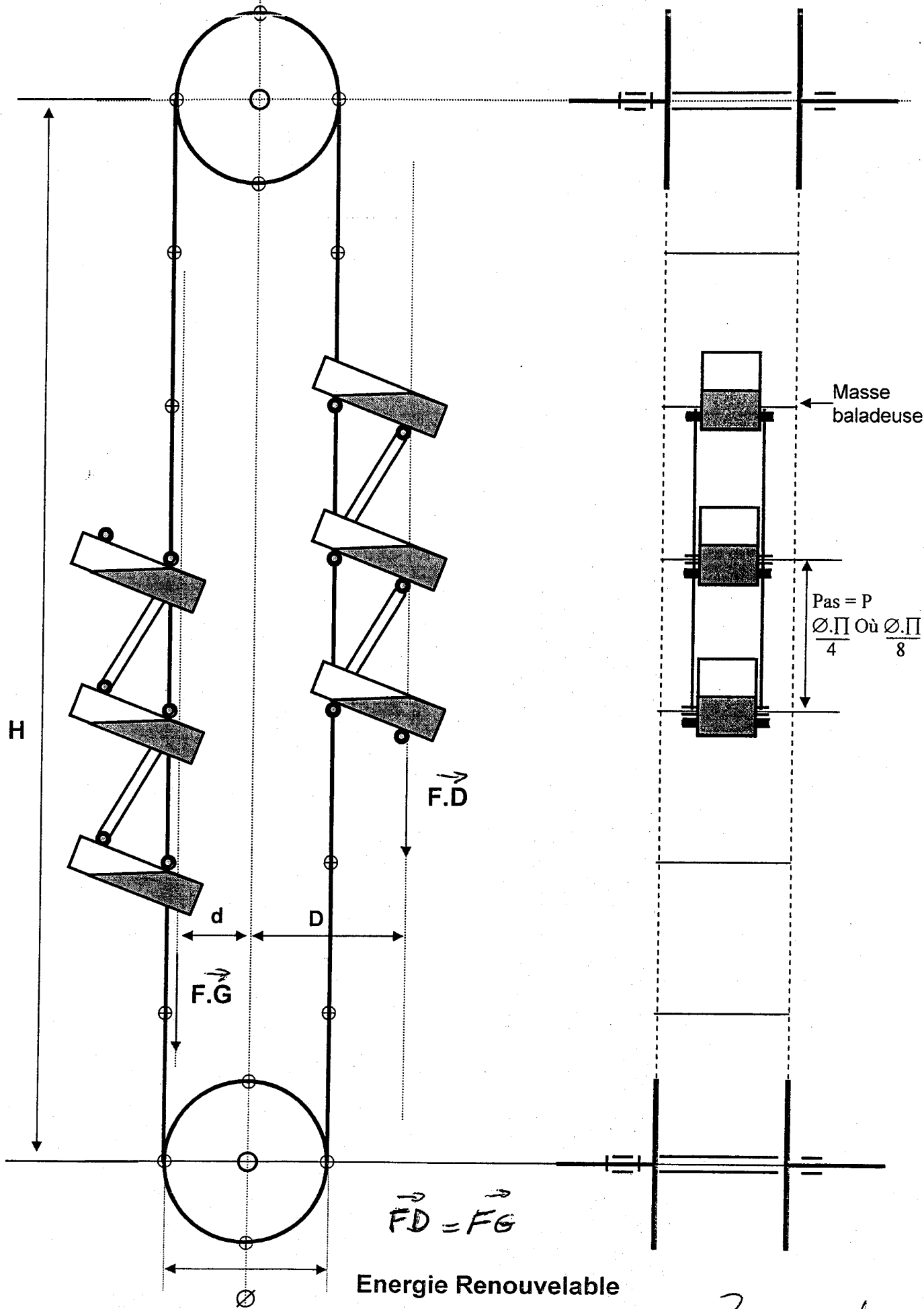
2- Système de transmission de la pesanteur en énergie, selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte une chaîne de transmission qui assure la liaison des deux roues, et qui est utilisé comme support des poids baladeurs.

3- Système de transmission de la pesanteur en énergie, selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que la distance entre les deux paliers doit être au minimum égale ou supérieure à  $6 (\underline{\varnothing \cdot \pi}) / 4$  où  $12 (\underline{\varnothing \cdot \pi}) / 8$ .

4- Système de transmission de la pesanteur en énergie, selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que la distance du centre de gravité du système au poids de la droite est supérieure à la distance des poids de gauche à l'axe principale.

5- Système de transmission de la pesanteur en énergie, selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le poids baladeur pourra être de l'eau ou bien tout autre liquide de masse volumique importante.

6- Système de transmission de la pesanteur en énergie, selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce qu'il contient un tambour de freinage pour l'arrêt du système.



ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية  
المكتب المغربي  
للملكية الصناعية والتجارية  
\*\*\*\*\*

**RAPPORT DE RECHERCHE DEFINITIF AVEC OPINION  
SUR LA BREVETABILITE**

*Établi conformément à l'article 43.2 de la loi 17-97 relative à la  
protection de la propriété industrielle telle que modifiée et  
complétée par la loi 23-13*

<b>Renseignements relatifs à la demande</b>	
N° de la demande : 36843	Date de dépôt : 21/03/2014 ;
Déposant : AADNAN AMINE	
Intitulé de l'invention : SYSTEME DE TRANSFORMATION DE LA PESANTEUR EN ENERGIE	
<b>Classement de l'objet de la demande :</b> CIB : F 03G 3/00	
Le présent rapport contient des indications relatives aux éléments suivants :	
Partie 1 : Considérations générales	
<input checked="" type="checkbox"/> Cadre 1 : Base du présent rapport <input type="checkbox"/> Cadre 2 : Priorité	
Partie 2 : Opinion sur la brevetabilité	
<input type="checkbox"/> Cadre 3 : Observations à propos de revendications modifiées qui s'étendent au-delà du contenu de la demande telle qu'initialement déposée <input checked="" type="checkbox"/> Cadre 4 : Déclaration motivée quant à la Nouveauté, l'Activité Inventive et l'Application Industrielle <input type="checkbox"/> Cadre 5 : Défaut d'unité d'invention	
Examineur: M.TAHIRI	Date d'établissement du rapport : 20/06/2016
Téléphone: (+212) 5 22 58 64 14	



**Partie 1 : Considérations générales****Cadre 1 : base du présent rapport**

Les pièces suivantes servent de base à l'établissement du présent rapport :

- Demande telle qu'initialement déposée
- Demande modifiée suite à la notification du rapport de recherche préliminaire :
- Observations à l'appui des revendications maintenues
- Observations des tiers suite à la publication de la demande
- Réponses du déposant aux observations des tiers
- Nouveaux documents constituant des antériorités :
- Suite à la recherche complémentaire (Couvrant les documents de l'état de la technique qui n'étaient pas disponibles à la date de la recherche préliminaire)
  - Suite à la recherche additionnelle (couvrant les éléments n'ayant pas fait l'objet de la recherche préliminaire)

**Partie 2 : Opinion sur la brevetabilité****Cadre 4 : Déclaration motivée quant à la Nouveauté, l'Activité Inventive et l'Application Industrielle**

Nouveauté (N)	Revendications 1-6 Revendications aucune	Oui Non
Activité inventive (AI)	Revendications 4-6 Revendications 1-3	Oui Non
Possibilité d'application Industrielle (PAI)	Revendications 1-6 Revendications aucune	Oui Non

D1 : US659660  
D2 : US4201059

**1. Nouveauté (N) :**

Aucun des documents cités ne divulguent un système de transmission de la pesanteur en énergie comprenant un tambour de freinage et tel qu'il est réclaté dans la revendication 1.

Par conséquent, l'objet des revendications 1 est nouveau selon les dispositions de loi 17/97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13.

D'où les revendications 2 à 6 le sont.

## **2. Activité inventive (AI) :**

### **2.1)**

Le document D1 est considéré comme le document le plus proche à l'objet de l'invention. La revendication 1 diffère en ce que le système comporte un tambour de freinage.

L'effet technique de cette différence réside dans le fait que le système peut être mis à l'arrêt à l'instant souhaité.

Le problème technique que la présente demande essaie de résoudre est la génération permanente de l'énergie mécanique.

La revendication 1 suggère une légère modification de construction par l'ajout d'un tambour de freinage. Cette modification est une pratique courante de l'homme du métier, notamment parce que les avantages qui en résultent sont aisément prévisibles.

Par conséquent, l'objet de la revendication 1 ne semble pas non plus impliquer une activité inventive.

La revendication 2 ne comporte pas de caractéristiques technique supplémentaires.

D'où, l'objet de la revendication 2 n'implique pas d'activité inventive.

**2.2)** La revendication 3 diffère en ce qu'elle réclame que l'intervalle entre les paliers est supérieur à  $6\phi\pi/4$  avec  $\phi$  le diamètre de la roue.

Cette différence n'a aucun effet technique surprenant par rapport à l'état de la technique et ne résout pas le problème technique.

Une telle différence n'implique pas d'activité inventive selon les dispositions de l'article 28 de la loi 17/97 modifiée et complétée par la loi 23-13.

### **2.3)**

La revendication 4 diffère de D1 en ce que le système comporte des paliers à gauche et à droite de l'axe principal.

L'effet technique, selon le demandeur, réside dans le fait que les poids assurent le mouvement de rotation permanent du système.

L'homme du métier n'a aucune raison pour aboutir à la solution proposée dans la revendication 4 sans faire preuve d'esprit inventif.

D'où, l'objet de la revendication 4 est inventif selon les dispositions de l'article 28 de la loi 17/97 modifiée et complétée par la loi 23-13.

Par conséquent, les revendications 5 à 6 le sont.

## **3. Possibilité d'application industrielle (PAI) :**

L'objet de la présente invention est susceptible d'application industrielle au sens de l'article 29 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13, parce qu'il présente une utilité déterminée, probante et crédible.